



Rallye Régional Réunion Sud

11 et 12 Mai 2018

Organisation ASA Réunion – 1906

NOTE D'INFORMATION N°1

Saint Denis, le 3 Mai 2018

RECONNAISSANCES :

En raison de travaux de réfection du radier situé sur la RD 13 au PR 7+900, la circulation sera interdite sur la portion de la RD 13 comprise entre le Chemin Lelievre et la RD 25 du lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018.

En conséquence, la reconnaissance de l'épreuve spéciale « Le Cap » ne pourra se faire sur la totalité du parcours que lors de la 1^{ère} session le dimanche 6 mai 2018 de 14h à 20h.

STATIONNEMENT :

Les concurrents sont informés que les remorques et plateaux transportant les voitures de course ne seront pas autorisés à circuler dans l'agglomération de l'Etang-Salé les Bains.

Ils sont invités à décharger leurs voitures en dehors de l'agglomération avant de se présenter aux vérifications administratives et techniques, et de même pour la récupération des voitures à l'issue de l'épreuve.

Le Comité d'Organisation